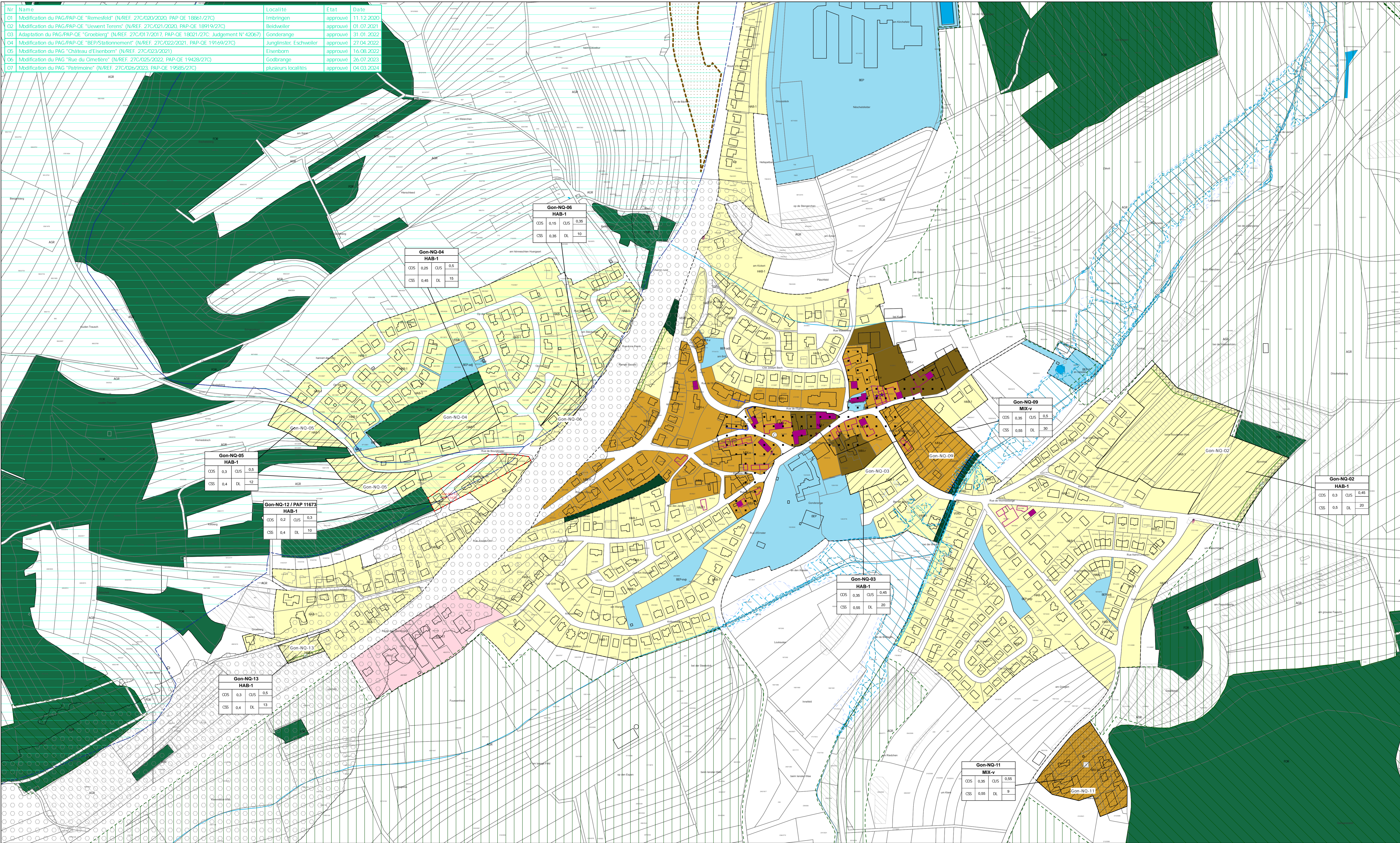


Nr	Nature	Localité	Etat	Date
01	Mbdfication du PAG/PAP-GE "Remesfeld" (N/REF. 27C/020/2020, PAP-GE 18961/27C)		approuvé	11.12.2020
02	Mbdfication du PAG/PAP-GE "Usent Terens" (N/REF. 27C/021/2020, PAP-GE 18919/27C)		approuvé	01.07.2021
03	Adaptation du PAG/PAP-GE "Grosbleing" (N/REF. 27C/017/2017, PAP-GE 18021/27C, Jugement N° 42067)		approuvé	31.01.2022
04	Mbdfication du PAG/PAP-GE "BEP/Saltionnement" (N/REF. 27C/022/2021, PAP-GE 19169/27C)		approuvé	27.04.2022
05	Mbdfication du PAG "Château d'Eisenborn" (N/REF. 27C/023/2021)		approuvé	16.08.2022
06	Mbdfication du PAG "Rue du Cimetière" (N/REF. 27C/025/2022, PAP-GE 19428/27C)		approuvé	26.07.2023
07	Mbdfication du PAG "Patrimoine" (N/REF. 27C/026/2023, PAP-GE 19595/27C)		approuvé	04.03.2024



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG

(SELON REGLEMENT GRAND-DUCAL DU 26.10.2004/ selon partie sortie du PPG de la Commune)

Délimitation du degré d'utilisation du sol
 Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1 zone d'habitation 1	AGR Zone agricole
HAB-2 zone d'habitation 2	FOR Zone forestière
MIX-v zone mixte villageoise	PARC Zone de parc public et de parc privé
MIX-v zone mixte villageoise - Gehaansraich	VD Zone de verdure
MIX-r zone mixte rurale	

BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
BT Zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique
BP Zone de bâtiments et d'équipements publics - cimetière
BPV Zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux
BPV Zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public
BPV Zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public

Zones d'activités

ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1
ECO-2 zone d'activités économiques communale type 2
COM Zone commerciale
ZSL Zones de sport et de loisir
REC zone de sport et de loisir-2
REC-2 zone de sport et de loisir-2
ZS Zone spéciale "radiodiffusion / télévision"
JAR Zone de Jardins familiaux

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
 Zone d'aménagement différé
 Zone d'urbanisation prioritaire

Zone de servitude "urbanisation"

zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère
 zone de servitude "urbanisation" - CV - coulée verte
 zone de servitude "urbanisation" - ES - Etude sol
 zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau
 zone de servitude "urbanisation" - PE-ab - Parking écologique autobus
 zone de servitude "urbanisation" - PE-v - Parking écologique voiture
 zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau
 zone de servitude "urbanisation" - na - non adificandi

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
 couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type "environnement construit"
 construction à conserver
 petit patrimoine à conserver
 alignement d'une construction à préserver
 gabarit d'une construction existante à préserver
 Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques - à titre indicatif:

à l'aménagement du territoire
 projets du plan directeur sectoriel "transports"
 à la protection de la nature et des ressources naturelles
 NATURA 2000 FFH (09.2015)
 NATURA 2000 oiseaux (09.2015)
 réserve naturelle
 à la protection des sites et monuments nationaux
 à la gestion de l'eau
 zone de protection d'eau potable/provisaire
 zone inondable HQ 10
 zone inondable HQ 100
 zone inondable HQ extrem
 aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - à titre indicatif

Plan d'aménagement particulier dument approuvé - à titre indicatif
 N° du plan d'aménagement particulier dument approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - à titre indicatif et non exhaustif

Biotope (article 17)
 Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)
 Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (articles 17 et/ou 20)
 von CEF-(continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche
 CEF-Areal (Ausgleichsfläche)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Description du nouveau quartier		COE	COE	COE	COE
COE	max.	COE	min.	COE	min.
COE	min.	DL	min.	DL	min.

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMÉRIQUE

PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

BATIMENT EXISTANT
 LIMITE PARCELLAIRE
 N° DE PARCELLE
 LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
 TOPONYME

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

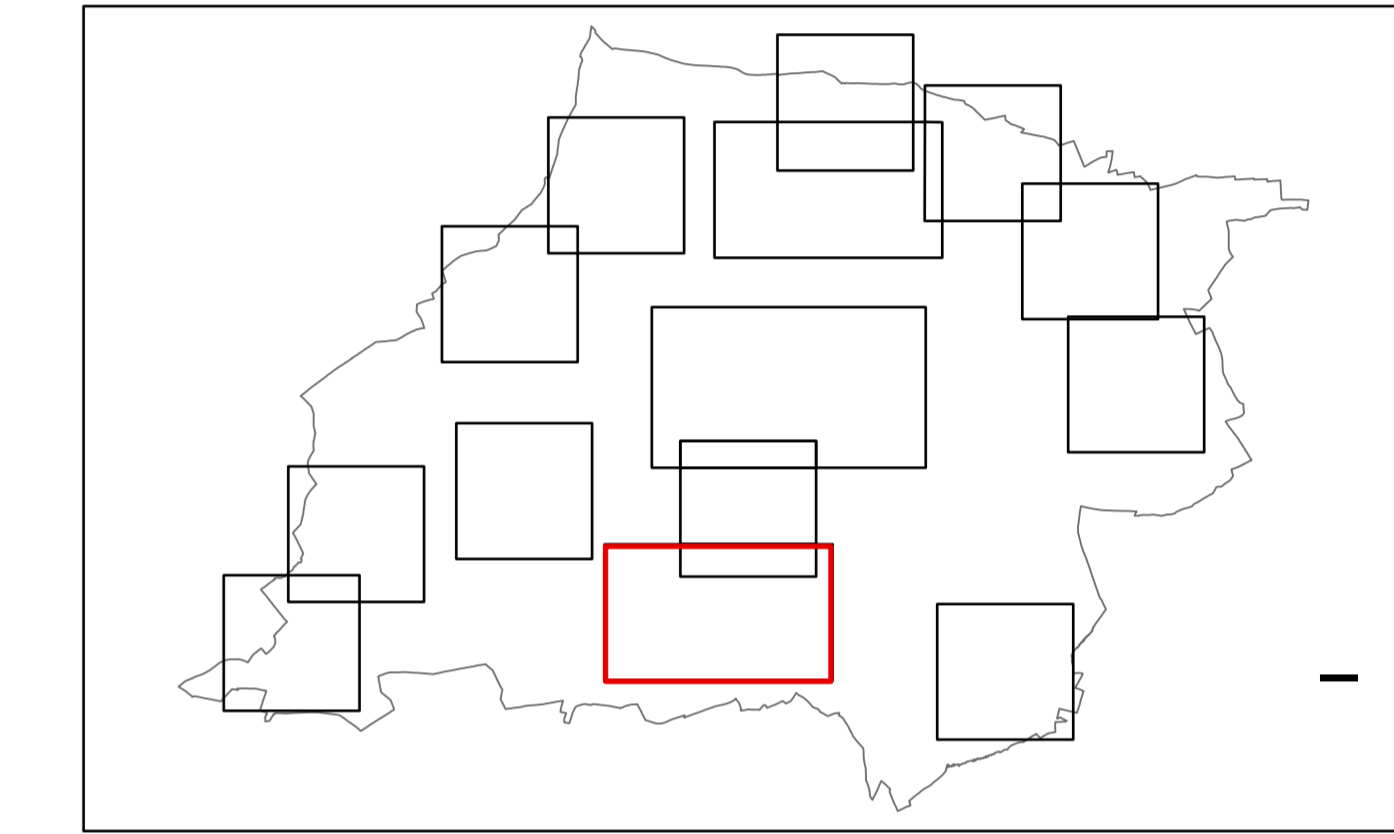
BD-TOPO

PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

BATIMENT EXISTANT
 BD-LTC2001_1998 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 1998
 COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU
 ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
 LIGNE ELECTRIQUE

ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEHUNG DM / PAP

BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)
 BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEHUNG DM)
 BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)
 NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
 NOUVELLE VOIRIE



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

M/NTRE D'OUVRAGE
 ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER
 12, RUE DE SOUJUNSTER - 14612 JUNGLINSTER - LUXEMBOURG
 TELEPHONE 787272 / TELECOPIE 788319

M/NTRES D'OEUVRE
 Dewey Müller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
 158, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
 L-1331 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG
 TELEPHONE 263 858 50 TELECOPIE 263 858 50

zlmplan s.à.r.l.
 Urbanisme & Aménagement du Territoire
 4 RUE ALBERT SIMON
 L-1531 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG
 TELEPHONE 26452856

COMMISSION D'AMENAGEMENT

CONSEIL COMMUNAL
 M/NTRE DE L'INTERIEUR

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS	ECHELLE
d	04.03.24	VKS	VERSION COORDONNEE SUITE A LA MODIFICATION DU PAG "PATRIMOINE COMMUNAL" (REF. 27C/026/2023) (07)	1:2.500
c	31.01.22	VKS	VERSION COORDONNEE SUITE A L'ADAPTATION SUR LA BASE DU JUGEMENT N° 42067 (ARRÊTÉ 27C/017/2017) (05)	
b	07.09.18	BKA	MODIFICATIONS SELON APPROBATION M/NTRELLLE DU 23.09.2018 (REF. 27C/017/2017) (1) (PLANS G-SINGULIER: 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 11, 12, 13 IDENTIFIÉS A LA VERSION VOTÉE LE 26.07.2018 (PLANS G-JUN-08, 09, 10, 11, 12, 13 IDENTIFIÉS A LA VERSION VOTÉE LE 26.07.2018) ET A LA DECISION DU M/NTRE DU 23.09.2018)	
a	26.01.18	FH	MODIFICATIONS SELON DECLARATIONS ET AVIS DU CA (REF. 27C/017/2017 ET 18001/2017 DU 23.01.2017 ET DU 15.11.2018 ET DU N/NTRE DEF. "PRIORITE 2018/2017) ET ADAPTATIONS DE LA SERVICE DE TRAVAIL DU CE DU 23.10.2018)	

OBJET

PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL
VERSION COORDONNEE APPROUVEE
LOCALITE DE GONDERANGE

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESS.	FH	12.05.2017	1203	G-JUN-09	d
CONTR.					
RESP.				FORMAT 97,5 / 59,4 CM	